



# PRODUITS DES AMENDES DE POLICE RELATIVES A LA SECURITE ROUTIERE

## Plan de financement prévisionnel

### Aménagements de sécurité, création d'une voie piétonne et d'une piste cyclable

#### Montant et taux sollicités

Montant éligible de l'opération	<b>237 210,20 € HT</b>
Montant demandé	<b>60 000.00 € HT</b>
% du montant éligible HT	25.29 %

#### Plan de Financement prévisionnel de l'opération

Dépenses HT		Recettes HT		%
Aménagement de voirie rues de la République et de Pont Noyelles	193 199.00 €	Subvention Etat DETR (montant éligible 136 711.20€)	54 684.48 €	23.05 %
Marquage au sol	2 137.20 €	Amendes de police	60 000.00 €	25.29 %
Piste cyclable	31 474.00 €	Département	34 893.62€	14.71 %
Maîtrise d'œuvre	10 400.00 €	Mairie de Corbie	87 632.10€	36.95 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>237 210.20 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>237 210.20 €</b>	100 %

#### Autofinancement

Part revenant à la ville de Corbie : 135 074.14 € dont TVA : 47 442.04 €

Fait à CORBIE, le 05 mai 2023

Le Maire,

Ludovic GABREL

